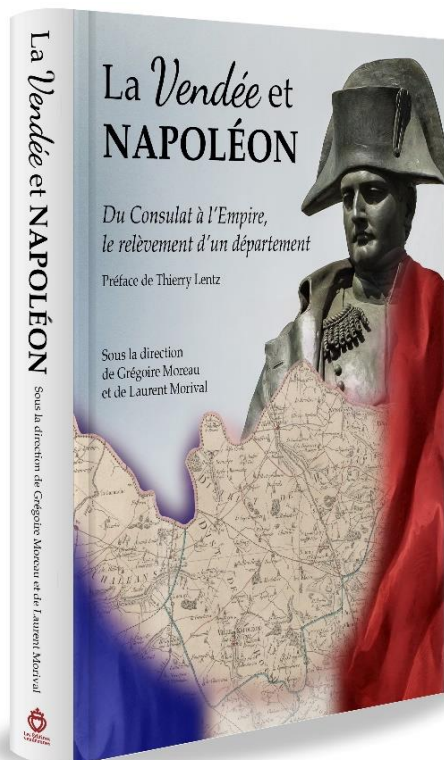


Offre préférentielle de SOUSCRIPTION

La Vendée et Napoléon



Une nouvelle synthèse de référence sur les quinze années les plus décisives pour le département de la Vendée et ses habitants.

Plus de trente auteurs ont contribué à offrir au lecteur une description de la Vendée au sortir de la Révolution, mais aussi un regard sur l'action du Premier Consul puis de l'Empereur. Des spécialistes qui ont pu dresser des portraits de Vendéens durant cette période, retracer les destins de soldats au sein de la Grande Armée, tout en montrant que la guerre a pu aussi se vivre aux limites du département, sur les côtes vendéennes. En fin d'ouvrage, vous découvrirez comment, en Vendée, la mémoire napoléonienne a pu imprégner les lieux et les hommes jusqu'à aujourd'hui.

À travers dix parties et une quarantaine d'articles, les auteurs posent la question de la pacification en Vendée, de ses réussites, de son efficacité, de ses limites, de ses fragilités mais aussi de ses ambiguïtés. Napoléon a-t-il pacifié la Vendée ? La Vendée a-t-elle choisi Napoléon ? Face aux bases solides et novatrices de la reconstruction, grâce à un effort financier très conséquent de la part de l'État, la pacification des esprits et des cœurs a-t-elle pu s'opérer ?

Un ouvrage de près de 180 pages, sous la direction *L'âme de la Vendée à travers les livres*
de Grégoire Moreau et de Laurent Morival : impression de qualité, couverture rigide,
iconographie soignée, bibliographie.

L'APRÈS-GUERRE DE VENDÉE (1795-1798)

La paix signée à la Jaunaye le 17 février 1795 semble avoir rompu le cycle de la guerre et des représailles. Sur le territoire de l'armée de Charette, les paysans ont remis leurs fusils pour retourner à leurs travaux. Aussi la plupart des officiers, convoqués le 24 juin à Belleville, peuvent-ils penser qu'ils vont être licenciés. Or Charette a décidé de reprendre les hostilités, arguant du non-respect des clauses du traité par les républicains. L'annonce d'un débarquement anglo-émigré sur les côtes lui offre aussi l'espoir d'un puissant soutien militaire, bien que la Bretagne ait été préférée à la Vendée. Hélas, l'expédition de Quiberon s'achève par un désastre le 21 juillet.

Charette n'en garde pas moins son cap, fort des milliers de fusils et des munitions que les Anglais lui ont livrés à la mi-août sur la plage des Becs, près de Saint-Hilaire-de-Riez. Deux événements sont toutefois le contraire. D'une part, un synode de cinquante-sept prêtres réfractaires se réunit le 4 août au château de Pont-de-Vie, au Poiré, afin de rebâtir l'Église en Vendée en tournant la page de la guerre, ce qui prive celle-ci de la cause de la religion. D'autre part, un nouveau commandant est nommé à la tête de l'armée de l'Ouest le 29 août, le général Hoche, vainqueur de Quiberon, homme pragmatique qui va affaiblir l'insurrection par la discipline de ses soldats, le respect du clergé et la traque des chefs



L'annonce d'un débarquement anglo-émigré sur les côtes offre à Charette l'espoir d'un soutien militaire. L'expédition de Quiberon s'achève néanmoins par un désastre le 21 juillet 1795.

10 ••• Du consulat à l'empire : vers un rétablissement de la paix



Dès 1795, et durant l'année 1796, à la suite de la prise de Charette, les chefs vendéens locaux sont capturés ou rendent les armes en faisant leur soumission.

rebelles. Les effets s'en font sentir très vite. Battu à Saint-Cyprien-Talmont le 25 septembre, Charette voit son quartier général de Belleville tomber au pouvoir des Bleus le 30. Au même moment, la nouvelle de l'arrivée du comte d'Artois, frère de Louis XVI, sur l'île d'Yeu galvanise encore les Vendéens, mais tout s'effondre le 12 octobre quand le prince leur annonce qu'il ne viendra pas. Charette comprend alors que rien ne mobilisera plus ses hommes et qu'il ne lui reste qu'à péter les armes à la main. Le 26 octobre 1795, Hoche proclame aux habitants de la Vendée : « *Rétablissez vos chaumières, priez Dieu et labourez vos champs. Vous trouverez en nous autant de protecteurs zélés que les brigands trouveront d'ennemis acharnés à les combattre* ». Il hausse cependant le ton après le coup de force de Sapinaud sur Montagne, en menaçant les paysans de saisir leurs bœufs tant qu'ils n'auront pas remis leurs fusils. Hoche a compris quels étaient les ressorts du soulèvement de 1793 et quelles mesures pouvaient contribuer à terminer cette guerre.

Ce même 26 octobre s'ouvre un nouveau chapitre de l'histoire de la Révolution. La Convention nationale cède la place au Directoire, régime politique censé prévenir les excès du précédent en répartissant les pouvoirs entre deux chambres pour le législatif, les Cinq-Cents et les Anciens, et cinq directeurs pour l'exécutif. Fait majeur de ce changement, les députés votent dans leur dernière séance une amnistie générale « pour les faits proprement relatifs à la Révolution » : les crimes commis sous la Terreur sont ainsi couverts du voile de l'oubli. La menace royaliste restant encore vive, surtout après l'insurrection du 13 vendémiaire an IV (5 octobre 1795) à Paris, la Convention a pris soin d'exclure de cette amnistie les émigrés et les prêtres déportés.

1796, un pays ruiné

Qu'en est-il de l'état de la Vendée à l'heure où Charette fuit les Bleus qui le pourchassent à travers le Bocage ? Houdet-
contribuer à terminer cette guerre.

L'après-guerre de Vendée (1795-1798) ••• 11

Ce livre est publié avec le concours de la *Fondation Napoléon*, la préface sera signée de Thierry Lentz, directeur général de la fondation.

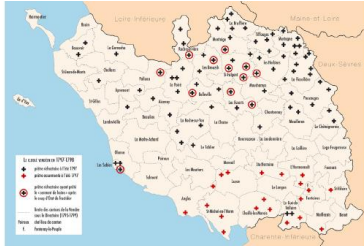
Avec le concours des auteurs suivants : Jean-Baptiste André, Christelle Augris, Patrick Avrillas, Régis Barreau, Jérôme Biteau, Philippe Barré, Arnaud Caleiras-Scuiller, Adrien Chaigne, Michel Chamard, Pierre Couturier, Nicolas Delahaye, Alain Fougeray, Apolline Gentreau, Antonin Giraud, Yannick Guillou, Jean-François Henry, Mallauray Labulle, Amandine Lebastard, Francis Mallard, Marylis Moury, Alain Perrocheau, Henri Phelippeau, Aubin Pihéry, Bernard Pouvreau, Hervé Retureau, Jean-Pierre Sarrazin, Jean-François Tessier, Thierry Thoreau, Michel Vrignaud.

Grégoire Moreau, ancien professionnel dans la communication, est historien de formation, diplômé en Histoire moderne de l'ICES. Il a été administrateur de plusieurs associations historiques vendéennes tel le Souvenir Vendéen. Il a dirigé la publication en 2017 d'une « Petite histoire religieuse de la Vendée ».

Laurent Morival est docteur en histoire contemporaine de l'Université de Nantes, enseignant dans le secondaire et membre associé du Laboratoire TEMOS (Temps, Mondes, Sociétés) UMR 9016 CNRS, Universités d'Angers, Bretagne Sud, Le Mans. Il est l'auteur de nombreux articles sur la Vendée contemporaine et de l'ouvrage « La dernière guerre de Vendée, la duchesse de Berry et les légitimistes 1830-1840 », paru en 2020 chez la Geste.

Les Éditions vendéennes, toute jeune maison d'édition, est née en 2021 et est portée par M. Grégoire Moreau.

Nos éditions ont pour objectif de valoriser l'histoire singulière de la Vendée par des publications illustrées, dans un esprit à la fois vulgarisé et sérieux. Les publications ayant trait au patrimoine, aux traditions, à la littérature, aux témoignages ou encore à la réédition d'ouvrages anciens introuvables seront au cœur de son activité.



gés rennés en France et les anciens chefs rebelles. Tout paraît assés pour que la majorité ne change pas.

À Rocheservière, le commissaire Girard est embarrassé parce que le curé de La Goulle a été inscrit, alors qu'il n'a pas fait sa soumission aux lois. Le prêtre invite du reste ses ouailles à en faire de même, à l'instar de l'abbé Barbedette, curé du Grand-Lac, qui parvient à passer et les démons afin d'espérer à voter pour le bien de la religion. On se souvient pourtant pas devant les urnes, sauf dans le canton du Poët où le commissaire D'Hayne fera traîner l'élection pendant une semaine pour dégoûter les électeurs.

Le résultat du vote est sans appel : les anciens conventionnels sortants sont déclinés au profit d'une majorité d'élus royalistes. Ce désastre du Directoire ouvre une période de crise entre d'une part le pouvoir législatif, d'autre part les Jacobins menés par les trois directeurs anti-royalistes (Barat, Reubell et La Révellère-Lépeaux) et l'armée. Cette crise

Carte du coup de 1793-1795

politique se concrétise au début de l'été 1797 lors des débats houleux sur la liberté religieuse qui aboutissent à l'abrogation des lois de proscription des prêtres, au grand dam des Jacobins qui envisagent et répètent dès le 4 septembre 1797 l'insurrection par un coup d'État soutenu par le général Argenteau qui Bonaparte a dépêché à Paris.

Les républicains de Vendée exultent. C'est du carton de Saint-Fulgent en filigrane le Directoire dans une longue lettre : « *Envoier une fois la République et une fois... Dis-chaix fraternelle, pour mille fois hommes, pour être à la liberté...* »²² A Rocheservière en revanche, « une impétueuse milice de pays s'en empara de tous les copies à la nouvelle des nouvelles événements de 18 », les rumeurs les plus alarmantes se répandaient, on craint une levée de jeunes hommes, tandis que l'abbé Mincey fait courir le bruit qu'il veut se cacher dans les villages et « y rester pour au moins 10 jours (1793) ». Les prêtres se hâtent de faire commanier les enfants avant de retourner à la clandestinité.

20 Originaire de Montargis. 21 AN P 3895137. 16... Du consulat à l'Empire : vers un rétablissement de la...

L'abbé Ténêre, qui en a euh deux cents à Coët, est aussie arrêté.

Nouvelles persécution anticatholiques

Le léger souf de liberté religieuse de l'été 1797 est étouffé dès le lendemain du coup d'État : les prêtres condamnés à la déportation doivent quitter la France sous peine de mort. On modifie le serment de soumission aux lois pour imposer dorénavant celui de « *Aimer à se séparer et à l'oublier* ». À cette époque, la Vendée compte cent prêtres : quatre-vingt réfugiés concentrés dans le bocage et sur la côte²³, et vingt assermentés dans la Plaine et le Marais. Pour ces derniers, un serment de plus ne signifie pas de résignation. Du côté des réfractaires, seuls douze acceptent à contrecœur, au risque de voir leurs paroissiens leur tourner le dos, ce qui arrive aux curés de La Barrolière, de Moissonnais ou de La Bouffière²⁴. Les autres refusent et cessent dès lors d'exercer le culte, du moins publiquement.

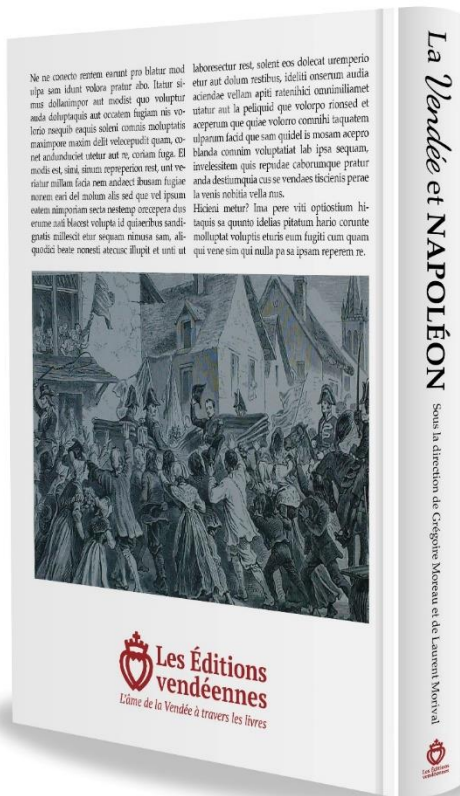
Le coup d'État du 4 septembre 1797 bulgare les élections du mois de mars. Le Directoire ouvre une période de nouvelle participation religieuse. La part est l'instabilité et l'instabilité.

Les premiers à subir les effets de la répression ont été les prêtres rennés d'œil, comme l'abbé Mathieu de Goubry²⁵, curé de Venonville, fusillé à Nantes le 28 novembre 1797, et ceux qui, confiants après la levée des lois de proscription d'avant le coup d'État, ont débauché en Vendée pour se jeter dans la poudrière du long jacobin. Une liste de déportation est établie pour quarante prêtres que l'on doit exiler en un seul coup de file le 17 décembre, mais il n'en survient que trois. Les listes suivantes se succèdent de janvier à juin 1798, ne livrant au final que onze prêtres : six d'entre eux, les plus âgés et les malades, sont internés aux prisons de Rochefort ; les cinq autres²⁶ sont déportés en Guyane dans des conditions épouvantables. L'abbé Béranger, de Batz-sur-Mer, y meurt de misère.

Après l'interdiction des cloches, les autorités s'en prennent à présent aux curés. Le com-



Cette jeune maison d'édition souhaite apporter sa pierre à la réalisation de projets éditoriaux originaux sur la Vendée, dans le but de cultiver l'identité vendéenne tant auprès de connaisseurs que de nouveaux lecteurs.



Sortie prévue de l'ouvrage : Printemps 2023

Bulletin de souscription

« La Vendée et Napoléon »

A imprimer et à renvoyer avec votre règlement à M. Grégoire Moreau, 70 chemin des
Châtelets, 61000 Alençon ou à leseditionsvendeennes@gmail.com

Bulletin de souscription (valable jusqu'au 15 mars 2023)

Prénom.....

Nom.....

Adresse.....

Code Postal.....Ville.....

email :@.....

Je souhaite participer à la souscription de l'ouvrage « La Vendée et Napoléon », **au tarif préférentiel de 29 € au lieu de 33 € à parution.**

Pour cela, je commande exemplaire(s) à 29 € l'unité, pour un montant de €

Je souhaite retirer mon exemplaire à la Roche-sur-Yon, lors d'une permanence qui sera organisée courant du Printemps (merci de bien préciser votre email pour recevoir les indications concernant le jour, les créneaux d'horaire et le lieu).

Je souhaite que mon exemplaire me soit expédié
(Dans ce cas, j'ajoute les frais de port à mon règlement.)

Livraison à domicile Colissimo sans signature sous 48h : 10 € (1 ou 2 ex.)¹

Livraison en Mondial Relay (sous 3 jours ouvrés) : 7 € (1, 2 ou 3 ex.)²

Merci d'indiquer ici votre point Mondial Relay dans lequel vous souhaitez être livré :

.....

TOTAL GENERAL :

¹ Pour l'envoi de 3 ex. ou plus : merci de nous contacter.

² Pour l'envoi de 4 ex. ou plus : merci de nous contacter.

Je souhaite un (ou plusieurs) exemplaire(s) dédié(s) par l'auteur, au nom de :

.....

.....

.....

Ce bulletin de souscription accompagné de mon règlement

Soit par chèque, à l'ordre de *Grégoire Moreau, les éditions vendéennes*

Soit par virement bancaire : IBAN **FR76 1551 9390 3200 0203 5660 822** BIC **CMCIFR2A**

Date et signature